

Loveresse, le 16 juin 2025

**Communiqué de presse**

**Rave illégale à la Cabane Verte – Joux ( Valbirse)- Cauchemardesque party**

La Chambre d'agriculture du Jura bernois a constaté avec consternation et colère les importants dégâts causés par la rave illégale organisée ce week-end à la Cabane Verte-Joux (commune de Valbirse). Nous nous sommes rendus sur place cet après-midi et avons pu constater l'ampleur des dégradations sur les terres agricoles. Nous remercions sincèrement les autorités pour leur engagement et leur travail dans une situation particulièrement délicate. Il n'est pas simple de gérer l'évacuation de 2'000 personnes dans un cadre juridique et administratif aussi contraignant. Nous saluons les efforts déployés. La CAJB tient également à remercier les agricultrices et agriculteurs concernés, qui ont su garder leur sang-froid et agir avec calme et dignité, malgré une situation plus que désolante et révoltante. Nous comprenons à quel point la tentation de répondre autrement était grande, et leur retenue force le respect.



Les conséquences sur les terres agricoles sont profondes et multiples. Les parcelles ont été piétinées et compactées, rendant les sols plus vulnérables à l'envahissement par des mauvaises herbes telles que le rumex ou les chardons, dont l'éradication est coûteuse en temps et en argent. Cela se traduit par une perte de rendement significative et une surcharge de travail considérable pour les exploitants. La pollution liée à la fête plastiques, canettes, bouteilles, morceaux de verre, mégots constitue un danger non seulement pour l'environnement mais aussi pour le bétail qui pâture dans ces zones. De plus, les déjections humaines et canines sur les pâturages posent un risque sanitaire réel pour les animaux. Il faut également souligner les nuisances sonores massives, qui ont un impact direct sur la faune sauvage, en particulier les oiseaux en période de nidification ou les animaux sensibles au stress. Ces perturbations peuvent avoir des conséquences durables sur l'équilibre écologique local. Face à cette situation, la CAJB va s'entretenir avec les autorités compétentes afin de mettre en place une procédure claire sous forme de check-list pour savoir comment agir efficacement en cas de manifestation illégale. Il est primordial que chacun sache quoi faire, à qui s'adresser, et quelles mesures peuvent être prises rapidement. Enfin, ce qui est également profondément regrettable, c'est que chaque

rassemblement futur même pacifique ou bien intentionné risque désormais de susciter méfiance et suspicion.

Pour de plus amples informations :

Martin Kohli, président CAJB 079/471.47.50

Daniela Allemann-Gerber, secrétaire générale 032/481.51.10

